

Pour une économie solidaire

Tandis que les déséquilibres entre les pays du Nord et les pays du Sud se creusent, des organisations prônent une autre façon de consommer, garantissant une amélioration des conditions de travail et de vie des producteurs, et la qualité des produits.

« **Q**uiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine » indique la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (article 23). Et pourtant, 56% de la population mondiale vit actuellement dans la pauvreté, 1,3 milliard de personnes disposant de moins d'1,05 euro par jour et 2,8 milliards de 2,10 euros (chiffres Banque mondiale). Désireuses de réduire les inégalités accentuées par la mondialisation, des organisations ont mis en place un commerce dit « équitable ». Ainsi que l'indique la Plate-forme pour le commerce équitable⁽¹⁾, « les matières premières, qui font vivre une grande partie des salariés et des producteurs du Sud, voient leur cours s'affaiblir d'année en année », citant le cours du café divisé par trois entre 1998 et 2001. « La pression des intermédiaires (multinationales, commanditaires, groupes industriels) est de plus en plus forte avec des prix et des conditions d'achat imposés. »

Consommer autrement
Dans l'Yonne, l'APCE 89 (Association de promotion du commerce équitable) milite depuis cinq ans (stands au Forum social, à la Journée de la Terre, à la Fête de l'Agriculture, sur des marchés et foires, dans des établissements scolaires...) pour une autre manière de consommer : « Choisir les produits issus du commerce équitable n'est pas un acte de charité mais un acte de consommation responsable », indique André Yvermeau, le président, le 9 mars à une assemblée de commerçants et artisans lors d'un dîner-débat organisé par le Centre de gestion agréé de l'Yonne. « Les produits coûtent 5 à 10 % plus cher, mais les producteurs reçoivent deux fois plus et en contrepartie s'engagent à construire des équipements collectifs. » Les produits se diversifient et sont de plus en plus accessibles, sous des labels comme Max Havelaar ou Oxfam : café, thé, chocolat, sucre, riz, miel, épices, pâtes, gâteaux, fruits, coton... Outre les magasins spécialisés tels Germinal (Auxerre et Sens), Artisans du monde (Sens), Un déjeuner sur l'herbe (Toucy), de nombreuses enseignes de grande distribution proposent des produits issus du commerce équitable. Ainsi que l'indique André Yvermeau, « en tant que consommateur nous disposons du pouvoir de choisir dans quel système commercial nous voulons vivre ».

Nathalie Hadrbielec
nathalie.hadrbielec@bnc.fr

(1) Créé en 2007, le FICE fête une semaine d'organisations de commerce équitable au niveau national : associations, associations, associations spécialisées, associations de promotion, de labellisation (certification Max Havelaar, plateforme européenne Unfair, Agence de l'État) et réseaux de solidarité.



Quinzaine du commerce équitable

- ▶ Les 29 avril, 30 avril et 1^{er} mai, journées portes ouvertes au magasin Artisans du monde, 34, rue Jossey à Sens.
 - ▶ L'APCE 89 sera présente le 5 mai sur le marché de Saint-Fargeau, le 6 sur celui de Toucy, le 9 à Aillant-sur-Tholon, le 13 à Joigny et sur le marché aux fleurs de La Ferté Loupière.
 - ▶ Le 11 mai, débat à Auxerre, à 20 heures, à la maison de l'eau, avec un producteur congolais de café.
 - ▶ Les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet, écofestival au château des Gilats.
- Association de promotion du commerce équitable 89 : 03 8641 5252. Sur Internet : apce89.org
- Plate-forme pour le commerce équitable : 01 5335 0543. Sur Internet : www.commerceequitable.org